Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Le Franco Catégorie André Paquette

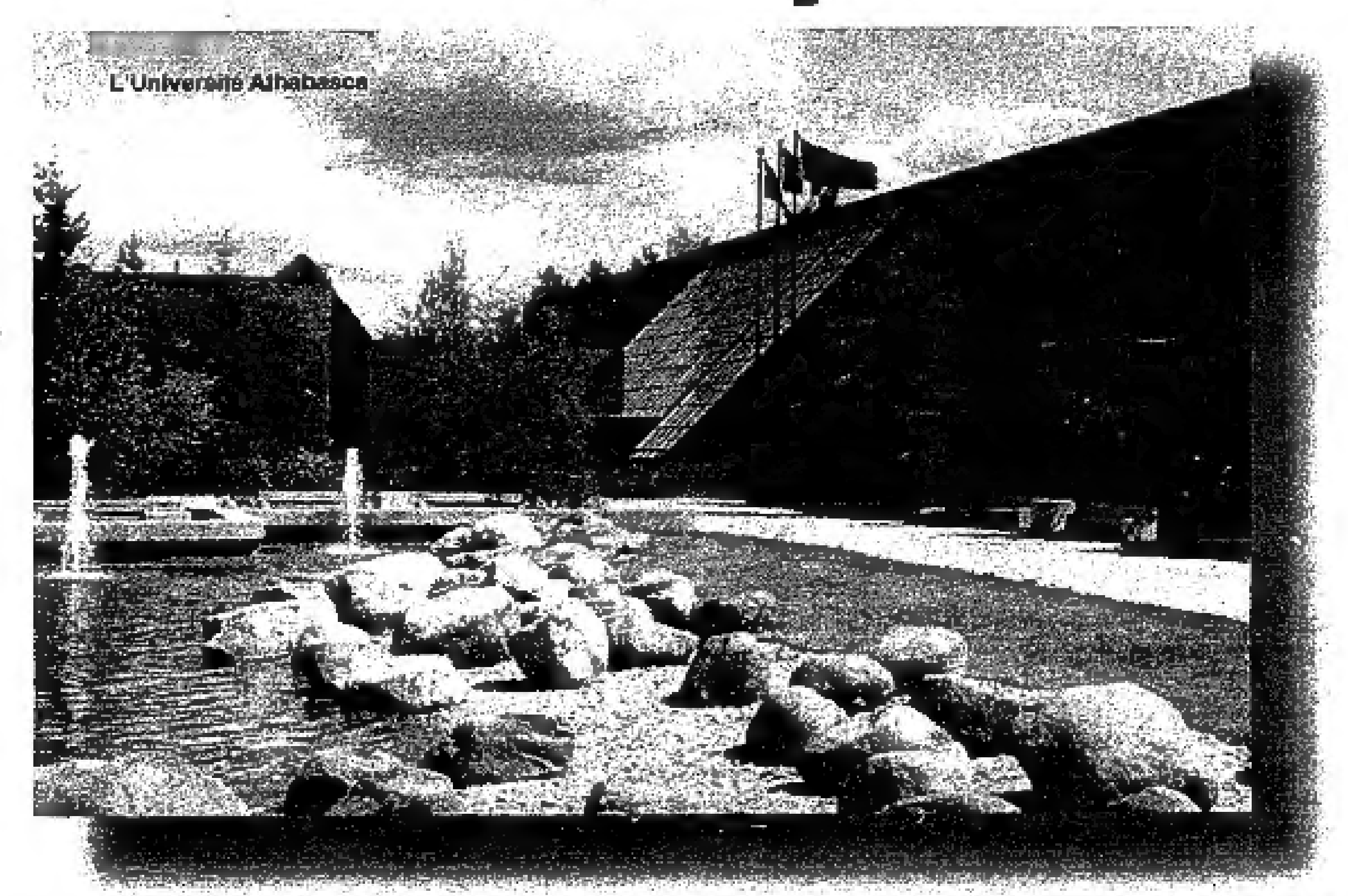
Meilleur journal de l'année

APF Association de la presse francophone

Vol. 32 no 38 | Edmonton, semaine du 16 au 22 octobre 1998 | 16 pages | 60c

Université Athabasca et Télé-Université :

Une alliance qui profitera aux francophones



L'Université Athabasca

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'Université Athabasca et la Télé-Université de l'Université du Québec ont signé un protocole d'entente qui aura pour résultat que les étudiants de l'Université Athabasca auront accès, dès septembre 1999, à tous les cours et services de la Télé-Université et vice-versa.

Les étudiants des deux provinces auront ainsi accès à une formation bilingue complète sans avoir à déménager et tout en pouvant également travailler à temps partiel ou même à temps plein.

L'Université Athabasca est une institution postsecondaire de formation à distance entièrement accréditée qui offre des cours crédités et des programmes d'études menant à un grade à plus de 14 000 étudiants et étudiantes par an.

« Notre banque de cours augmentera près de 50% pratiquement du jour au lendemain. Notre intention est de permettre aux étudiants du Canada et à travers le monde de combiner les cours suivis en anglais à l'Université Athabasca avec ceux qu'ils auront suivis en français à la Télé-Université, » déclare M. Dominique Abrioux, le recteur de l'Université Athabasca. Évidemment, les deux universités reconnaîtront les programmes et les crédits des cours suivis dans l'un ou l'autre établissement.

Les deux institutions se joignent aussi afin de créer un nouveau curriculum bilingue, en particulier le Baccalauréat bilingue en administration. Dès qu'il sera approuvé, ce programme d'études bilingues ainsi que d'autres, seront les premiers de leur genre qui seront rendus disponibles aux étudiants par le biais de la formation à distance.

« Nous nous attendons à ce que cette alliance ouvre de nouveaux débouchés pour l'Université Athabasca au Québec et à l'étranger, explique M. Abrioux. Il s'agit d'une étape importante qui permettra d'accroître notre portée, et de répondre aux besoins croissants de la formation universitaire à distance en anglais et en français. Cette entente offrira un accès plus facile à la formation universitaire en français aux étudiants francophones de l'Alberta et d'autres régions du Canada sans qu'ils ou elles aient à abandonner leur communauté.»

M. Abrioux ajoute que non seulement les étudiants seront avantagés, mais que les deux établissements seront, suite à cette entente, mieux placés pour faire concurrence dans le marché hautement compétitif et mondial qu'est devenue la formation à distance.

Sylvia Meloche est une étudiante domiciliée à Lachute, en banlieue de Montréal. Comme elle est déjà inscrite à la Télé-Université en langue anglaise par la voix de l'éducation à distance, elle ne voit que du positif dans cette annonce puisqu'elle pourra dorénavant aller piger dans la banque de cours de l'Université Athabasca pour compléter son programme.

« Ça enlève les barrières géographiques et ce sera ainsi plus facile d'atteindre les objectifs scolaires que les jeunes se fixent. C'est une excellente nouvelle pour tous les étudiants, qu'ils soient de langue anglaise ou française. »

Les étudiants qui profiteront du programme pourront également choisir de quelle université ils préfèrent être diplômés. « Comme j'habite au Québec, ce sera plus pratique pour moi d'avoir mon diplôme d'une institution québécoise, » croit Sylvia.

La Télé-Université a été fondée en 1972. Elle fait partie du réseau de l'Université du Québec qui comptent onze établissements. Elle offre des programmes de 1er cycle : certificats et baccalauréats, et de 2e cycle : diplômes d'études supérieures.

L'Université Athabasca se spécialise également en formation à distance depuis 1972. Elle offre plus de 430 cours de 1er cycle : des certificats, des diplômes, des baccalauréats et des maîtrises dont les études se font toutes à distance. La plupart des 14 000 étudiants de l'Université Athabasca font leurs études à temps partiel dans leurs communautés respectives à travers le Canada tout en continuant à travailler à plein temps ou à temps partiel.

Cette semaine...

L'événement médiatique : l'éducation... à lire en page 3

La saison du Théâtre à la carte... à lire en page 5

La saison de la Société de Théâtre de Calgary... à lire en page 6

Les Eskimos font la lecture aux jeunes... à lire en page 9

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

Le piano c'est l'accordéon du riche.

AUDIARD, Michel.

Les souverainistes à la défense de Montfort

YVES LUSIGNAN

Ottawa

La cause de l'hôpital Montfort transcende-t-elle les partis politiques ? Chose certaine, elle rallie des députés souverainistes, tant à Québec qu'à Ottawa.

Le député péquiste de Marguerite-D'Youville, François Beaulne, a pris la peine de se déplacer dans la région de la capitale nationale pour remettre un chèque de 2 000 $ au Fonds de la résistance, qui doit permettre de financer la bataille judiciaire que le conseil d'administration de l'hôpital a décidé de mener jusqu'au bout.

C'est à titre personnel et parce qu'il « n'a pu résister à cet appel du sang » que M. Beaulne a choisi de poser un geste de solidarité à l'endroit des Franco-Ontariens, qui luttent depuis maintenant 19 mois pour sauver leur hôpital.

Le député n'est pas un inconnu dans la région. Franco-Ontarien d'origine, il a déjà été membre du Bureau des gouverneurs de l'Association canadienne-française de l'Ontario de 1973 à 1974. Détenteur d'une maîtrise en science politique de l'Université d'Ottawa, sa thèse portait sur le Règlement 17 qui abolissait les droits scolaires des Franco-Ontariens en 1912.

M. Beaulne n'hésite d'ailleurs pas à établir un parallèle entre le combat scolaire des Franco-Ontariens au début du siècle et « la croisade » pour sauver Montfort : « S'il y a quelque chose qui est décent dans la vie c'est bien de pouvoir naître et surtout de pouvoir mourir dans sa langue ».

Le député dit qu'il s'est empressé de répondre à l'appel lancé par S.O.S. Montfort à cause de son attachement profond à la région d'Ottawa-Vanier : « Indépendamment de nos carrières professionnelles et des options politiques et constitutionnelles, il y a quelque chose qui va au-delà de ça et c'est ce sentiment d'appartenance à la grande communauté francophone du Canada et d'Amérique du nord ». M. Beaulne s'est décrit comme « un ambassadeur authentique de la cause franco-ontarienne au Québec ».

Il a aussi profité de son passage pour remettre à la présidente de S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, la médaille de l'Assemblée nationale « en signe de solidarité, d'appui et de remerciement à la cause que vous aimé tant et à laquelle vous avez tellement contribué ».

M. Beaulne espère que son geste incitera ses collègues à Québec, tant libéraux que péquistes, à suivre son exemple et à appuyer financièrement la cause de l'Hôpital Montfort : «J'ose espérer que ma présence contribue à sensibiliser et à éclairer l'ensemble de l'opinion publique québécoise sur ce qui est en train de se passer. Malheureusement dans nos médias au Québec, on entend trop peu souvent parler de ce qui se passe chez les communautés de langue française à l'extérieur du Québec ».

Le Bloc québécois n'est pas en reste. Le parti a d'abord adopté lors de son Conseil général du mois de septembre une proposition d'urgence invitant l'ensemble de la population québécoise « à contribuer à la campagne de financement de S.O.S. Montfort afin de soutenir les francophones de l'Ontario dans leur lutte pour préserver leur seul hôpital francophone ».

Le député Louis Plamondon a aussi décidé de recueillir une somme de 10 000 $ auprès des parlementaires bloquistes, qui servira à financer une campagne publicitaire dans les journaux québécois dans le but de faire connaître le dossier Montfort. En outre, 27 députés du Bloc ont accepté de mettre en évidence dans leur bureau de circonscription une tirelire du Fonds de la résistance.

Finalement la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, par le biais de la Fondation Langelier, a remis 5 000 $ au Fonds de la résistance lors d'une conférence de presse qui avait lieu à Montréal.

Le Fonds s'élève maintenant à plus de 155 000 $, alors que l'objectif fixé est de 500 000 $. Des francophones de partout au pays ont répondu à l'appel à l'aide en faisant parvenir de petites sommes d'argent. « On en a reçu de toutes les provinces, incluant des Territoires du Nord-Ouest. Je trouve cela extraordinaire » s'étonne Mme Lalonde, qui constate que la cause rejoint tous les francophones. On peut contribuer à la lutte juridique que s'apprête à livrer Montfort en composant le 1-800-276-0161.

Pas moins de 2 000 tirelires circulent présentement en Ontario. Chaque tirelire retournée dans la capitale contient en moyenne plus de 80 $.

Tous les moyens originaux sont bons pour recueillir des fonds. Cinq conseils scolaires francophones ont par exemple accepté de distribuer des tirelires aux enfants qui cogneront aux portes des maisons, lors de la soirée de l'Halloween le 31 octobre.

Finalement, la Fédération du travail de l'Ontario a annoncé à Toronto qu'elle appuyait la campagne de levée de fonds et qu'elle encourageait ses milliers de membres, essentiellement des anglophones, à contribuer financièrement à la lutte des Franco-Ontariens.

L'éducation :

Pas une priorité pour les PME

YVES LUSIGNAN

Ottawa

L'éducation n'est pas la chose la plus importante aux yeux d'un grand nombre de petites entreprises lorsque vient le temps d'embaucher des jeunes.

Plus important que l'éducation, l'enthousiasme et le désir d'apprendre sont pour les employeurs les qualités essentielles qui sont recherchées chez les jeunes.

Selon une étude sur les attentes des jeunes et des PME en matière d'emploi réalisée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de plus de 10 000 petites et moyennes entreprises, seulement 14 pour cent des entreprises recherchent des diplômés universitaires, surtout dans les secteurs de l'assurance, l'immobilier, les services commerciaux et les services communautaires. Pas moins de 20 pour cent des PME accepteraient d'engager un jeune qui n'a même pas poursuivi ses études secondaires. Toutefois, ces jeunes devraient souvent se contenter d'emplois temporaires à temps partiel.

Selon de nombreux employeurs, les jeunes ont l'avantage d'être plus souples que leurs aînés, n'ont pas d'idées préconçues sur la manière dont le travail doit être fait et peuvent donc s'intégrer plus rapidement dans un poste.

Cette enquête rappelle, si besoin est, que ce ne sont pas tous les emplois qui nécessitent de hautes qualifications. Les petites et moyennes entreprises recherchent beaucoup d'employés non spécialisés qui ont, au minimum, un diplôme secondaire.

Les PME recherchent des jeunes pour combler des postes de journaliers, de travailleurs non spécialisés, de vendeurs de magasin et services à la clientèle, de secrétariat et de travail de bureau. Un peu moins de la moitié des petites entreprises qui ont répondu au sondage ont indiqué leur intention d'embaucher des jeunes en 1998.

Non seulement il y a assez d'emplois pour les jeunes, mais plusieurs entreprises ont indiqué qu'elles prévoyaient des problèmes de recrutement, tant dans les provinces où l'économie roule à plein régime comme en Saskatchewan et en Alberta, que dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

Le rapport indique aussi qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans presque toutes les provinces dans les domaines du bâtiment, de l'agriculture et d'autres professions techniques.

Les employeurs sont d'ailleurs d'avis qu'il est important de valoriser les métiers spécialisés et ils soulignent le besoin de formation professionnelle dans les écoles secondaires. Mais ces mêmes employeurs pensent aussi que le système d'éducation prépare mal les jeunes pour le marché du travail.

L'étude nous apprend également que les jeunes, dans une proportion de 73 pour cent, ne comptent que sur eux-mêmes pour se trouver un emploi. Pour 48 pour cent d'entre eux, c'est l'école qui a la responsabilité de leur trouver un emploi. Trente-neuf pour cent comptent sur la famille et les amis, 23 pour cent sur les employeurs et seulement 19 pour cent sur le gouvernement.

Les petites entreprises et les jeunes estiment que les gouvernements ne devraient pas jouer un rôle direct dans la création d'emplois. Pour les jeunes, l'État devrait se contenter de faciliter les occasions d'emplois, abaisser les frais de scolarité et financer les programmes de formation sur le tas et en coopérative.

Les entreprises préfèrent de beaucoup une réduction des taxes sur la masse salariale pour favoriser la création d'emplois. Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le gouvernement fédéral devrait réduire immédiatement de 50 à 70 cents la cotisation des employ-eurs à l'assurance-emploi.

La CSN appuie Montfort

YVES LUSIGNAN

Ottawa

L'Hôpital Montfort continue de recueillir des appuis au Québec.

Cette fois, c'est la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui a remis un chèque de 5 000 $ au Fonds de la résistance, qui servira à financer la bataille judiciaire menée par le conseil d'administration pour sauver l'hôpital.

La CSN, qui compte 235 milles membres, est le premier syndicat québécois à ap-puyer financièrement les Franco-Ontariens dans leur lutte.

Son président, Gérald Larose, explique que la CSN « a toujours été des combats des Canadiens français». D'autant plus que cette fois, le combat porte sur la santé, «une bataille qu'on fait régulièrement au Québec ».

Ceci dit, M. Larose n'est pas chaud à l'idée de voir les politiciens utiliser le dossier à des fins partisanes lors de la prochaine campagne électorale au Québec. Il est cependant le premier à admettre qu'il y a un monde de différence entre la situation vécue par les Franco-Ontariens, comparativement à celle des Anglo-Québécois.

« Quand on parle d'un hôpital universitaire réduit, charcuté comme à Montfort, ça n'a rien à voir avec les investissements de plus de 1 milliard de dollars pour créer un hôpital universitaire anglophone à Montréal», souligne le syndicaliste.

M. Larose n'a que de bons mots à l'endroit de Madame Lalonde, qu'il a rencontré pour la première fois à Québec en marge d'une réunion du Conseil confédéral qui réunissait les instances du syndicat.

« A mon avis, c'est une femme déterminée qui a très affectueusement à coeur la cause des siens. Elle est très éloquente » a noté M. Larose, qui voit en elle « un leader ».

L'Alberta francophone loin des yeux, près du coeur :

Une machine de relations publiques

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Outre la culture, l'événement médiatique *L'Alberta loin des yeux près du coeur* présentera deux autres journées thématiques, soit l'éducation et le tourisme. Pour Frank McMahon, le responsable du secteur de l'éducation, l'objectif premier de l'organisation de l'événement est sans contredit de faire comprendre aux Québécois qu'il y a de la vie en français à l'Ouest de Winnipeg.

« L'objectif de l'exercice est de mieux faire connaître la francophonie albertaine, explique M. McMahon. On a une impression générale et, en ce qui concerne la Faculté Saint-Jean s'est documentée, que la croyance populaire au Québec est que la francophonie arrête au Manitoba. Et c'est pour essayer de démystifier un peu cette réalité-là, pour libérer cette vision qu'il n'y a pas de francophonie organisée et institutionnalisée vivant à l'Ouest de Winnipeg. On veut surtout sensibiliser les gens dans les médias. En ce qui regarde le monde de l'éducation, les journalistes parlent de l'institution francophone universitaire de Saint-Boniface et nous on ne fait pas partie du tableau. C'est de les amener à découvrir qu'il y a une institution francophone universitaire avec beaucoup de vitalité qui se situe en Alberta. C'est strictement une opération de relations publiques. »

Même si la Faculté Saint-Jean est une habitué des cégep québécois, l'événement de Montréal a une tout autre saveur. « On a une politique de relations publiques auprès des cégeps pour recruter des étudiants, pour les informer des possibilités de venir étudier ici. Cette fois, l'opération vise vraiment le monde des médias, c'est une opération médiatique. On l'a d'ailleurs appelée comme ça pendant longtemps. »

Le jeudi 29 octobre se déroulera donc sous le thème de l'éducation avec quelques présentations spéciales qui brosseront un portrait de la situation pour la province. Par exemple, une conférence sur la pédagogie du français en milieu minoritaire sera donnée par M. McMahon, Mme France Levasseur Ouimet et, possiblement, Mme Hélène Landry. « On va situer ce que nous faisons de particulier au niveau du français comme langue et aussi culturellement, dans une situation francophone minoritaire. On va aborder toute l'importance de bien distinguer l'enseignement du français en milieu minoritaire de l'enseignement en milieu majoritaire, langue seconde et immersion. On parlera du cadre conceptuel dans lequel on se situe et de la pédagogie du français que nous devrions développer. Il faut déterminer quels sont les besoins des élèves dans ce contexte où l'école doit être l'instrument central dans la transmission de la culture beaucoup plus qu'en milieu majoritaire. »

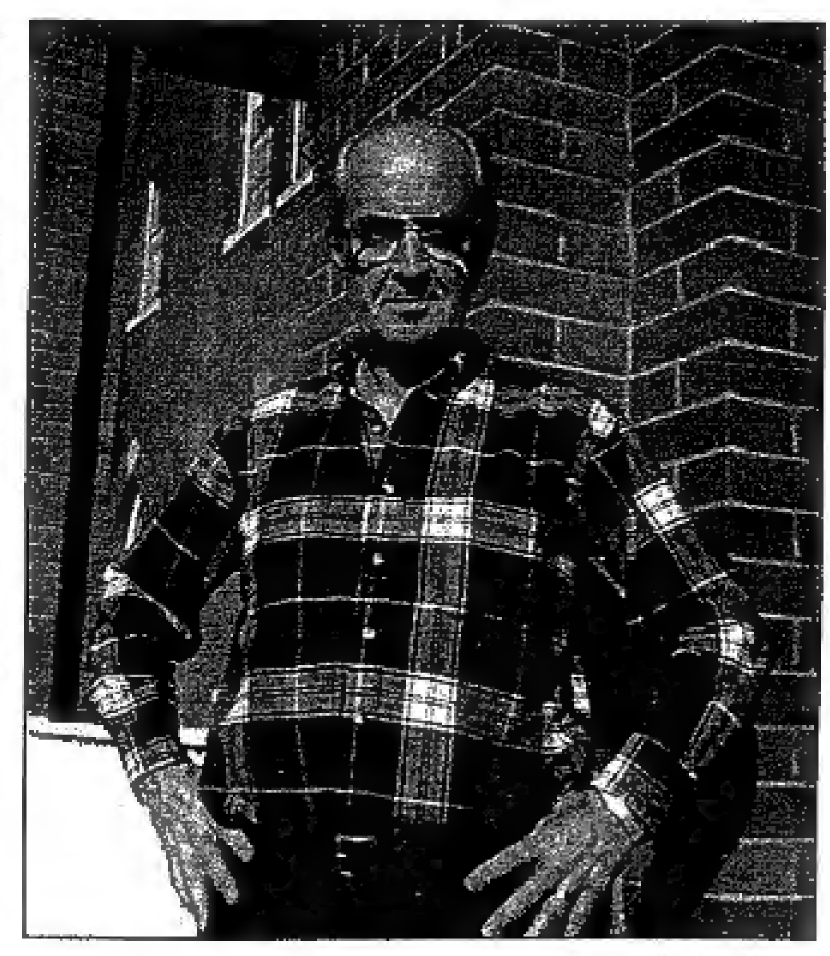


Photo : Patricia Hélie

Frank McMahon est le responsable du secteur de l'éducation pour l'événement médiatique.

Lors de cette journée les gens pourront aussi assister à une présentation sur la Faculté Saint-Jean, une présentation qui expliquera l'ensemble des programmes offerts par l'institution, ses orientations et ses rêves d'avenir. Cette présentation sera faite par la doyenne de la Faculté, Mme Claudette Tardif et sera suivie d'une présentation sur le système scolaire francophone en Alberta qui sera faite par M. Henri Lemire. Ce dernier exposera le fonctionnement des conseils, le nombre d'élèves qu'il y a, les services offerts, les locaux disponibles et le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, le volet éducation se terminera par une troisième présentation, cette fois sur le programme bilingue du *Northern Alberta Institute of Technologie*, c'est-à-dire le programme Administration des affaires.

Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest

Du 22 au 24 octobre à la Faculté

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) tiendra son prochain colloque à la Faculté Saint-Jean du 22 au 24 octobre prochain et devrait normalement réunir une quarantaine de chercheurs de la francophonie de l'Ouest.

Le thème de cette année est *La perception de l'autre et la francophonie ; hier, aujourd'hui et demain.* La plupart des conférenciers ont donc tenté de trouver un sujet en rapport avec la perception afin de demeurer dans l'esprit du colloque. Mais comme l'explique M. Frank McMahon, tous les conférenciers n'ont pu prendre cette liberté. « Comme nous ne sommes pas très nombreux à faire de la recherche sur les francophones de l'Ouest, ce n'est pas toujours garanti que tout le monde va pouvoir présenter quelque chose en rapport avec le thème précis. »

« On aime bien avoir la chance d'entendre ce qu'ils font au niveau de leurs recherches et où ils en sont rendus alors, même si c'est plus ou moins lié au thème, on veut les entendre.»

Le colloque débutera donc par une conférence d'un des sociologues les mieux connus au Canada, M. Raymond Breton. M. Breton est un professeur fransaskois à la retraite de l'Université de Toronto qui a publié plusieurs articles au sujet des groupes minoritaires. « Il est plus spécialisé dans les groupes ethniques que francophones mais il a été beaucoup cité pour mieux comprendre les groupes francophones d'un point de vue sociologique. Il est donc un de nos conférenciers de marque, » explique M. McMahon.

La conférence portera sur l'évolu-tion du contexte culturel et socio-politique où doit vivre la francophonie d'aujourd'hui et de demain.

La journée du 23 octobre sera des plus remplies pour les participants avec près d'une quinzaine de conférences. Parmi celles-ci, citons Cheryl Georget-Soulodre qui fera une conférence sur le dramaturge de l'Ouest Laurier Gareau, André Lalonde qui fera une présentation sur Louis Riel, Herman Duchesne qui fera une conférence intitulée *Les autres parmi nous : le droit à l'éducation pour les élèves qui ont des besoins spéciaux au Manitoba* et Dean Louder qui entretiendra les participants avec une conférence intitulée *Exorciser l'amnésie collective des Québécois. Rappeler l'Amérique française.*

Six autres conférences auront lieu au cours de la journée du samedi et une conférence-plénière se tiendra en début d'après-midi avec le professeur de littérature à l'Université de Liège en Belgique, Jacques Dubois. Le titre de la conférence est : *La francophonie, soi et les autres : que peut faire la littérature ?*.

La journée se terminera par une table ronde avec Raymond Breton, Nathalie Kermoal, Gilles Cadrin et Jean Lafontant sur *La francophonie historique: les possibles que le passé permet.*

Le but du colloque de CEFCO est de faire rencontrer des gens qui ont fait des travaux sur un sujet quelconque pendant l'année afin qu'ils puissent partager les résultats de leur recherche. Ces résultats seront par la suite publiées et distribuées.

Les conférences sont ouvertes au public.

ÉDITORIAL

Mais que faire du surplus?

Je me demande parfois si nos ministres n'ont pas été lobotomisés en série. Lorsque les portes du parlement se referment sur le monde réel extérieur, Dieu seul sait ce qui s'y passe. M. Paul Martin, obnubilé par le déficit, est-il en train de *perdre quelques boulons*? Ce que l'on sait, sans l'ombre d'un doute, c'est que le ministre des Finances est devenu l'ennemi public numéro un. Le vieux grigou des couloirs parlementaires veut garder le magot pour lui tout seul ou plutôt pour son gouvernement. Oser toucher au surplus de l'assurance-emploi (19 milliards de dollars) pour combler le déficit fédéral? Quelle idée!

Mais une idée qui lui a valu les foudres de ses opposants. Pour la première fois depuis des lustres, les syndicats (le Conseil du travail du Canada, la CSN, la FTQ et la CEQ) et les principaux partis ont fait front commun contre le ministre fédéral. Il est plutôt rassurant de voir que des gestes de solidarité soient encore possibles venant d'une *gang* de gens qui d'habitude passent leur temps à s'envoyer des mots d'oiseau à travers la figure et ce, en chambre comme sur la place publique. Le patchwork politique du 6 octobre dernier était impressionnant mais en même temps amusant lorsqu'on sait que les intérêts des syndicats, du NPD et du Bloc québécois ne sont pas les mêmes que ceux des conservateurs et des réformistes. Malgré les différences, il faut quand même se réjouir que de telles factions veuillent laisser de côté leurs vieilles rancunes pour tenter de remettre le gouvernement sur le droit chemin en exigeant la création d'une commission paritaire pour gérer le programme d'assurance-emploi.

Comme le disait M. Gilles Duceppe dans un communiqué de presse: « L'assurance-chômage doit redevenir une véritable assurance pour les travailleurs et les travailleuses et non pas servir de vache à lait au gouvernement de Jean Chrétien. » Au fil des années, nous avons vu notre filet de protection sociale rapetisser. Tous les prétextes étaient bons pour justifier la mise en place de mesures draconiennes. Même les mots ont changé: on est passé d'assurance-chômage à assurance-emploi. Mais de quels emplois parle-t-on exactement? Surtout des emplois temporaires et contractuels souvent mal rémunérés et qui sont très rarement accompagnés d'avantages sociaux. En voulant, soi-disant, remettre de l'ordre dans le système, on a en fait pénalisé une bonne partie de la population. Les personnes qui ont le plus souffert de ces mutations économiques sont indéniablement les jeunes de 18 à 30 ans et les familles monoparentales. Selon la *Confédération des syndicats nationaux*, aujourd'hui 36% des sans-emploi ont droit à des prestations alors que 90 % y avait droit en 1993. En rendant l'admissibilité au régime d'assurance-chômage plus difficile et en réduisant les prestations, on diminue encore davantage les revenus des personnes qui occupent des emplois précaires; on plonge de plus en plus de familles dans le cercle vicieux du bien-être social et on accentue les inégalités. Ces politiques ont aussi eu pour conséquence d'abaisser les salaires.

Doit-on réellement remettre en question tous les fondements de l'État providence et de l'État Keynésien pour réduire le fameux déficit? Ne devrait-on pas revoir le contrat social et commencer à parler du partage du travail ou de la semaine de 35 heures comme en France? Les opposants au plan du ministre des Finances ont raison, les fonds de l'assurance-emploi ne doivent pas servir à financer un allègement d'impôt, ni à payer les dépenses de programmes gouvernementaux, ni à combler le déficit fédéral. Les 19 milliards doivent être utilisés pour trouver de véritables solutions pour améliorer le sort des travailleurs et des travailleuses du Canada. Mais hélas, comme le disait si bien Bertolt Brecht, « les uns sont dans l'ombre, les autres dans la lumière, mais ceux dans l'ombre personne ne les aperçoit. »

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Chère Madame la rédactrice,

Félicitations sur le nouveau visage du *Franco* et sur son contenu. En ce qui concerne le tourisme franco-albertain, oui il est bel et bien le temps de passer à l'action. Malgré les efforts des *Historic Sites of Alberta*, il est très important que les francophones y mettent leur grain de sel. Des sites comme Buckingham House et Fort George avec leurs panneaux interprétatifs en quatre langues, le français étant la dernière et la moindre, et où il faut chercher pour trouver l'évidence que la vie se passait en français pour les voyageurs, presque tous des Canadiens de Montréal. Là, même leur chanson est presque en anglais ! Cela fait peut-être plaisir à certains politiciens, mais cela ne rechauffe pas vraiment le coeur de ceux et celles pour lesquels ce passé est celui de leurs ancêtres. Le touriste de langue francaise à la recherche de ce passé - traite des fourrures, épopée missionnaire - trouve difficilement ce qu'il recherche. Sous l'égide provinciale le francais a peu d'importance, sous le fédéral, en Alberta, les sites sont presque tous des parcs nationaux ayant peu d'intérêt pour le passé francophone... À quand les randonnées à cheval sur la vieille piste de la mission du lac la Biche ? Le tour de Trochu en vélo ? Frank vu de son côté francophone ? La tournée des grandes missions du Nord-Ouest ? N'oublions pas l'histoire...

Bien à vous,
Juliette Champagne
Québec

Directrice: Nathalie Kermoal
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Infographiste: Charles Adam
Journaliste: Patricia Hélie



Fondation Donatien Frémont, Inc.



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary: Alain Bertrand
Centralta: Martin Blanchet
Fort McMurray: Nicole Pageau
Lethbridge: Mireille Dunn
Medicine Hat: Diane Morisette-Prunz
Plamondon: Joël Lavoie, Denise Lavallée
Red Deer: Claire Hélie
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion, Patrick Henri
Saint-Paul: Richard Blouin

Théâtre à la carte :

Le médecin malgré lui présenté en novembre

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Avec la rentrée des classes, le Théâtre à la carte de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton entreprend une dix-neuvième saison de productions théâtrales. La troupe est d'ailleurs en ce moment en répétition pour la première production de l'année, *Le médecin malgré lui*, une comédie de Molière.

Le professeur et metteur en scène, Pierre Bokor, parle de la pièce. « C'est une comédie très drôle, en prose. Il y a deux ans, nous avions fait un texte en un acte qui s'appelait *Le médecin volant* et qui a inspiré Molière quelque dix ans plus tard à écrire *Le médecin malgré lui*. L'histoire est très facile. C'est un mauvais mari qui se comporte très, très mal avec sa femme. Elle décide de se venger et invente cette ruse de le faire médecin s'il est battu. Donc deux hommes viennent et le battent jusqu'à ce qu'il avoue qu'il est médecin. C'est très spécifique à Molière. »

M. Bokor ne peut pas encore dire quelle forme prendra la mise en scène de la pièce puisqu'il devra d'abord apprendre à mieux connaître les talents de chacun de ses comédiens. «Ça dépendra beaucoup de l'équipe, de ce que cette distribution va donner, explique le metteur en scène. Comme d'habitude, au Théâtre à la carte, l'équipe s'en va et une autre équipe arrive. Je travaille maintenant avec une bonne équipe de débutants. La plupart d'entre eux n'ont aucune expérience de théâtre et les répétitions sont en même temps une sorte de cours d'immersion. On verra à quel point leur créativité me permettra d'enrichir et d'interpréter d'une autre manière le texte. Mais sinon, ça va seulement être une interprétation correcte et fidèle.»

Le médecin malgré lui mettra en vedette Alexandre Caron, Martin Dion, Melissa Everitt, Jonathan Holeton, Didier Loncke, Charles Miron, Adrienne de Moissac, Shanna Orvis, Brenda Procé, Josée Thibeault et Marc Traversy. Les représentations auront lieu à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean les 20 et 21 novembre à 20h00 et le 22 novembre à 15h00.

Le Théâtre à la carte devrait normalement présenter quatre productions au cours de l'année. Outre la production de novembre, la troupe devrait nous offrir deux créations collectives, une en décembre et l'autre en avril. On prévoit également une coproduction avec L'Uni-Théâtre de la pièce *Les Voisins*, en mars.

La course Dawe :

La Prairie remporte les honneurs

CLAIRE HÉLIE

Red Deer

Depuis l'ouverture de l'école La Prairie de Red Deer, les élèves de l'école participent à la course Dawe à chaque année. Cette course est organisée par l'école St.Patrick qui invite les élèves de toutes les écoles de la ville à venir se mesurer à eux.

Cette année, quelque 1 500 élèves de Red Deer ont participé à la course qui se tenait le mercredi 23 septembre dernier et les élèves de l'école francophone ont remporté les honneurs avec la médaille d'argent (Stefan Duret, 9e année) ainsi que la médaille de bronze (Mario Giguère, 9e année).

À cause du très grand nombre de participants, les élèves étaient regroupés par niveau et par genre. Ainsi, deux équipes de chaque niveau étaient formés, une regroupant les garçons et l'autre les filles. Les élèves de La Prairie de la 4e à la 9e année ont relevé le défi et nous ont fait honneur. L'enseignant responsable de cette activité sportive était monsieur Martin Camirand.

Pendant quelques semaines, monsieur Camirand et ses élèves se sont entraînés à la course à pied dans les sentiers adjacents à l'école. Leurs efforts ont porté fruits, car en plus des 2e et 3e places remportées, tous les autres élèves se sont bien classés dans leur niveau respectif.



Photo : Martin Camirand

Les élèves de l'école la Prairie de Red Deer ont participé à la course Dawe.

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—Les langues, un atout en affaires. Le français et l'anglais sont des langues internationales: notre connaissance de ces langues rehausse notre compétitivité et notre influence à l'échelle internationale.



Philippe DUMONT

M. Marc S. Tremblay, président de La Chambre économique de l'Alberta (La CÉA) a le plaisir d'annoncer l'embauche de M. Philippe Dumont au poste d'agent de développement économique.

M. Dumont, de Whitehorse au Yukon, a une vaste expérience dans le domaine des affaires et il occupait le poste d'agent de développement économique à l'Association franco-yukonnaise. Il a aussi été conseiller d'affaires pour La Banque de développement du Canada. M. Dumont a fait des études en communications et en sociologie.

Il a été directement impliqué dans le développement touristique de la communauté francophone au Yukon

Philippe Dumont est entré en fonction le mardi 13 octobre.

La Chambre économique de l'Alberta a pour mission de promouvoir et faciliter le développement éco-nomique de la communauté fran-cophone de l'Alberta.

La Chambre économique de l'Alberta
206, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Tél.: (403) 414-6125
(sans frais) 1-888-414-6123
Téléc.: (403) 414-2885

Société de Théâtre de Calgary :

Une première à La Cité des Rocheuses

PATRICIA HÉLIE

Calgary

La Société de Théâtre de Calgary (STC) présentera son premier spectacle de la saison à La Cité des Rocheuses. C'est qu'après avoir passé sept ans dans un très joli café-théâtre de la ville, la STC a dû quitter son local parce que les subventions ont connu une lourde baisse cette année.

La STC entre cependant à La Cité des Rocheuses par la porte d'en arrière puisque l'organisme ne louera toujours pas de locaux dans le centre. « La Cité n'a toujours pas de local de rangement et de local de répétition pour nous, explique Manon Breton de la Société de Théâtre. Mais comme on a été obligé de sortir de notre café-théâtre, on va présenter nos spectacles à La Cité des Rocheuses. Nous avons dû louer un lieu de rangement à l'extérieur pour mettre nos décors, l'éclairage et tout le matériel et nous allons louer un local à la mesure qu'on aura besoin de répéter. Le prochain spectacle n'aura cependant pas lieu dans le théâtre mais bien dans la cafétéria que nous avons transformée pour les besoins de la cause puisque c'est un souper meurtre et mystère. »

« Les gens de La Cité voudraient bien qu'on s'installe en permanence, mais ils n'ont pas de place, poursuit Mme Breton. Ce problème-là n'est donc pas réglé alors on a tenté de trouver un entre-deux en présentant nos spectacles là mais en gardant nos affaires à nous. L'idée c'est qu'on n'a pas envie d'entreposer notre équipement de 10 000 $ entre deux classes de maternelle. On ne peut pas mettre ça un peu n'importe où, il faut que ce soit dans un local et comme il n'y a pas de local il faudrait en mettre un peu à un endroit et un peu à un autre, ce qui n'a pas de bon sens. »

La première activité de la saison, le souper meurtre et mystère, aura donc lieu les 23, 24, 30 et 31 octobre et aucun billet ne sera vendu à la porte. «C'est une soirée interactive où les gens doivent trouver qui est le meurtrier, » explique Mme Breton. Seulement 50 places par soir sont disponibles.

Les comédiens qui participeront à cette première activité de la STC sont Richard Beaulieu, Jean-Pierre Grenier, Valérie Bois, France Jean, Michael Albert et Manon Breton.

La Société de Théâtre de Calgary présentera aussi, en mars, une dramatique de Michel Garneau, *Strauss, Pesant et Rosa* et, en mai, la dernière production de Michel Tremblay, *Encore une fois, si vous le permettez.*

La compagnie présentera également une pièce pour adolescents qui va se jouer dans les écoles francophones et d'immersion : *Stages*, qui s'adresse aux jeunes de la septième à la douzième année. Cette production traite de la violence et a été écrite par un professeur du *Junior High* et un psychologue.

Au Centre d'arts visuels de l'Alberta :

Denise Leblanc présente ses oeuvres



Photo : Nathalie Kermoal

NATHALIE KERMOAL

Edmonton

Denise Leblanc présentait le 9 octobre dernier, ses aquarelles inspirées de légendes amérindiennes au Centre d'arts visuels de l'Alberta à Edmonton.

Née à Woodstock, en Ontario, elle est de descendance française et micmac. Cet héritage amérindien se fait grandement sentir dans ses oeuvres. Son but premier est de sensibiliser les gens sur les questions qui touchent l'environnement, les espèces animales menacées et les autochtones en général. Pour l'artiste, « dans la mesure où cette terre était la leur au départ, nous leur devons beaucoup de respect. Nous pourrions apprendre tellement d'eux notamment sur l'environnement et comment s'occuper de notre mère, la terre. »

« Créer des oeuvres d'art, pour Mme Leblanc, est un acte conscient de communication à un niveau plus élevé de pensée et de prise de conscience avec la nature et le monde des esprits. Les symboles subtils, les couleurs et les animaux reflètent leurs pouvoirs et nous rappellent notre responsabilité envers la terre et ses enfants.»

Au-delà du travail de Denise Leblanc, on peut admirer aussi les tissages fait en papier d'aquarelle peint de Marie-Joelle Driard et les peintures de Gisèle Lavoie jusqu'au 19 octobre 1998.

Régional en bref

CALGARY

La Cité des Rocheuses

Malgré de gros défis financiers, La Cité des Rocheuses de Calgary présente un bilan d'opérations sans perte et une réduction de la dette sous la barre des 50 000 $ sur un capital excédant quatre millions de dollars. Le centre scolaire communautaire célébrait d'ailleurs son premier anniversaire le 4 octobre dernier. L'événement a été souligné par une journée d'activités spéciales qui a eu lieu à La Cité.

EDMONTON

Hausse d'inscriptions

La dernière rentrée des classes a eu beaucoup de succès à la Faculté St-Jean si on en juge par la hausse d'inscription que l'établissement a connue. En première année, les inscriptions ont augmenté de plus de 28 % et les inscriptions totales ont augmenté de plus de 3 %. C'est la première fois depuis 1992 que la Faculté Saint-Jean connaît une telle hausse.

ACFAS-Alberta

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), division de l'Alberta, présente une conférence de Mme Marie-Andrée Bertrand (criminologue et professeure émérite de l'Université de Montréal) intitulée *Prisons pour femmes dans huit pays occidentaux*, le 20 octobre 1998 à 19h00 au local 1-01 de la Faculté Saint-Jean.

Commerce international

L'Honorable Sergio Marchi, ministre du Commerce international, est devenu la première personne à qui l'on a conféré la distinction honorique de Professionnel accrédité en commerce international (P.A.C.I.). De la ville d'Edmonton, C.H. William Cheung, Joseph Gubbels et Shiraz Jaffer sont parmi les premiers Canadiens à recevoir la distinction P.A.C.I. Cette reconnaissance professionnelle est la seule pour les praticiens du commerce international au Canada et a été récemment lancée au pays par le Forum pour la formation en commerce international.

Laurence Jalbert à Edmonton

La chanteuse québécoise Laurence Jalbert sera de passage à Edmonton le 22 novembre prochain afin d'y donner un spectacle. Cette présentation aura lieu dans le cadre d'une tournée de l'Ouest qui mènera la populaire auteure-compositeure-interprète à Saskatoon, Winnipeg, Vancouver et Edmonton. Le seul spectacle en Alberta devrait normalement avoir lieu à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean et est rendu possible grâce au Centre Marie-Anne Gaboury.

AVIS D'ÉLECTION
Local Authorities Election Act
(articles 11, 35 et 46)

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE
DU CENTRE-NORD NO 4,
province de l'Alberta
(opérant sous le nom : Conseil scolaire régional du Centre-Nord)

Avis est donné par la présente qu'il y aura une élection en vue de combler les postes suivants au sein de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-NORD NO 4.

Postes vacants	Nombre de postes
CONSEILLER ou CONSEILLÈRE élu par et redevable à tous les électeurs	5

L'élection aura lieu le 19e jour d'octobre 1998, de 10h00 à 20h00.
Les bureaux de scrutin seront situés aux adresses suivantes :

École La Vérendrye (RR #8, Site 18, Comp 20, Lethbridge)
École La Prairie (4810 – 35 rue, Red Deer)
École Ste-Jeanne-d'Arc (5715 – 88 avenue, Edmonton)
École Maurice-Lavallée (8828 – 95 rue, Edmonton)
École Notre-Dame (15425 – 91 avenue, Edmonton)
Écoles Père-Lacombe / Gabrielle-Roy (10715 – 131a ave., Edmonton)
École La Mission (82 avenue Sir Winston Churchill, St-Albert)
École Citadelle (5111 – 48 rue, Legal)

Daté à Edmonton dans la province d'Alberta,
ce 22e jour de septembre 1998.

Paulette Briand
Directrice du scrutin

Octobre 1998 :

Le Mois de l'histoire des femmes

L'année 1998 marque la septième fois que le Canada célèbre en octobre le Mois de l'histoire des femmes (MHF). Le rôle de premier plan joué par les femmes dans notre patrimoine canadien est alors souligné.

C'est pourquoi *Le Franco* vous présentera cette semaine et dans deux semaines, des extraits d'une publication sur le Mois de l'histoire des femmes faite par *Condition féminine Canada*.

Bien que le milieu des affaires et le travail non rémunéré puissent sembler deux mondes complètement différents, des liens importants existent tout de même. Les femmes entrepreneures mentionnent souvent que les compétences acquises à diriger un ménage, ou à faire du bénévolat, ou encore en observant leur mère leur ont été des plus profitables pour diriger leur entreprise.

Comme les femmes sont le segment des entrepreneurs qui connaît la croissance la plus rapide, créant chaque année environ 1,7 million d'emplois, elles sont essentielles à l'économie canadienne. Paradoxalement, nombre de ces femmes qui dirigent des entreprises et qui contribuent à la croissance économique du pays assument toujours une part disproportionnée des activités ménagères, de la prestation de soins et du travail bénévole. Heureusement, au Canada le gouvernement a fait d'importants travaux au moyen d'enquêtes sur l'emploi du temps pour évaluer le temps consacré par les Canadiennes et les Canadiens à toutes les formes d'activités économiques.

Bien que les femmes continuent d'assumer une part trop importante des responsabilités pour ce type de travail, des progrès importants ont été réalisés en vue de réduire les possibilités de voir les femmes faire face à un « double poste », soit le travail fait à la maison après une journée complète de travail. En fait, le Canada est un chef de file mondial reconnu, qui met au point des moyens de mesurer la valeur du travail non rémunéré.

Quelques faits...

1971 - D'après un rapport de Statistique Canada, les travaux ménagers représentent 41 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada.

1978 - Statistique Canada publie une étude sur les méthodes d'évaluation du travail non rémunéré en valeurs nominales intitulée *L'estimation de la valeur du travail non rémunéré au Canada*.

1986 - Statistique Canada procède à sa première enquête sur l'emploi du temps dans le cadre de son Enquête sociale générale. Au nombre des Enquêtes sociales générales qui fournissent des données sur le travail non rémunéré, il y a l'Enquête sur la famille (1990) et le module sur la Santé et l'aide du milieu (1985).

1988 - Marilyn Waring publie *If Women Counted, a New Feminist Economics*, qui établit le bien-fondé d'une réévaluation de la contribution à l'économie du travail ménager et du bénévolat faits par les femmes.

1993 - La première Conférence internationale sur la mesure et l'évaluation du travail non rémunéré organisée par le Canada a lieu grâce aux coresponsables, Condition féminine Canada et Statistique Canada.

1993 - En décembre, Statistique Canada rend public un rapport intitulé *Les couples à deux soutiens : qui s'occupe des tâches ménagères ?* qui conclut qu'en dépit du fait que les travaux ménagers sont habituellement répartis plus équitablement au fur et à mesure que le niveau d'instruction et la capacité lucrative des femmes augmentent, celles-ci accomplissent la majorité des travaux ménagers (65,9 %), particulièrement lorsque le nombre d'enfants augmente, sans égard à leur situation professionnelle.

1994 - Statistique Canada publie sa quatrième étude sur la valeur du travail ménager, *La valeur du travail ménager au Canada*, 1992. La valeur du travail ménager se situe, d'après les estimations, entre 210,8 et 318,8 milliards de dollars, selon la méthode utilisée.

1995 - La quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, à Beijing, invite les organisations statistiques nationales et internationales à évaluer le travail non rémunéré et à en indiquer la valeur dans des comptes satellites du PIB. Ce résultat est le fruit de vingt années d'efforts d'un mouvement populaire regroupant plus de 1 200 organisations non gouvernementales dirigées par le *International Women Count Network*, qui comprend des membres du Canada.

1995 - Le Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies annonce que le travail non rémunéré et sous-estimé des femmes atteint annuellement 11 billions de dollars à l'échelle mondiale. On y indique que les trois quarts du travail des hommes comprend des activités rémunérées comparativement à seulement un tiers de celui des femmes.

1995 - Statistique Canada publie *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, un rapport approfondi de la mesure et de l'évaluation du travail non rémunéré au Canada.

1996 - Le premier recensement canadien qui recueille des données sur le travail non rémunéré est axé sur les soins dispensés aux personnes à charge au moment où des enjeux critiques et urgents liés au travail non rémunéré présentent un intérêt au niveau des politiques gouvernementales. On y confirme les tendances des enquêtes sur l'emploi du temps.

1996 - Statistique Canada publie *Le système des comptes du travail total* de Statistique Canada qui comprend une vaste enquête sur des domaines d'application possibles d'un concept de système de comptes du travail total et de données pertinentes pour les chercheuses et chercheurs et les responsables de l'élaboration de politiques.

1997 - Les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine rendent public le document intitulé *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*.

1998 - Le budget fédéral comprend un crédit d'impôt pour le travail non rémunéré des aidants naturels.

Dans deux semaines : les faits saillants au sujet des femmes entrepreneures.

CRTC **AVIS DE MODIFICATION** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1998-6-2. Suite à l'avis d'audience publique CRTC 1998-6 relativement à l'audience publique qui débutera le 12 novembre 1998 à Hull (Qc), le CRTC annonce que l'article 2 (demande présentée par **TELEVISION NORTHERN CANADA INCORPORATED (TVNC)**) est modifié pour inclure ce qui suit: Le CRTC invite les parties intéressées à formuler des observations sur la question de savoir si l'application de l'alinéa 9(1)h) de la Loi sur la radiodiffusion permettrait d'atteindre les objectifs de la requérante, advenant que le CRTC approuve la demande. Des observations sur cette affaire en particulier peuvent également être déposées **jusqu'au 19 octobre 1998** inclusivement, date d'intervention établie dans l'avis d'audience publique 1998-6. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DE LA DEMANDE: 130, rue Albert, Suite 1412, Ottawa (Ont.); Centre des Communications, 5120, 49e rue, Yellowknife; a/s IBC (Édifice 1085B), Iqaluit (T.N.-O.); et a/s NNBY, 4228-A, 4e ave., Whitehorse (T.Y.). Cet avis est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; au **1-877-249-CRTC** (sans frais); au http://www.crtc.gc.ca.; ou à notre bureau de Vancouver: (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Dans le cadre de la Semaine de la lecture :

Les Eskimos font la lecture

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Du 5 au 9 octobre dernier avait lieu la Semaine de la lecture et les écoles de la province ont souligné l'événement de différentes façons. À l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, c'est en présence de deux joueurs de l'équipe de football les Eskimos qu'on a célébré la lecture.

Patrick Denis et Philippe Girard se sont spécialement rendus à Maurice-Lavallée pour faire la lecture aux jeunes. Ceux-ci ont d'ailleurs posé une foule de questions, parfois indiscrètes, sur ce qu'est la vie d'athlète professionnel.

Même si cela peut paraître étrange pour certains que des joueurs de football se plient à une séance de lecture, il n'en est rien. Patrice Denis croit même que toutes les équipes de la ligue canadienne de football devraient imposer ce genre d'activités à ses joueurs. « Ce qui est intéressant à Edmonton, c'est que les Eskimos ont un programme qui s'appelle *Stay in School* avec lequel les joueurs doivent s'impliquer dans la communauté, explique-t-il. Chaque semaine nous avons des présentations à faire, que ce soit avec des enfants, des associations ou d'autres groupes. Chaque équipe devrait faire ça. Je ne sais pas qui le fait et à quel point ils le font, mais je pense que parce que la ligue canadienne fait partie de notre héritage comme pays, s'est important de la garder en vie et le meilleur moyen de le faire est de s'impliquer. »

Comme ils sont francophones tout les deux, Patrice et Philippe ont demandé à être affectés aux activités francophones. « J'aime ça m'impliquer en français, explique Patrice. C'est intéressant pour les jeunes de voir qu'il y a des gens qui parlent français en dehors de leur école. Pour moi c'est important. Je suis francophone et si je peux aider ces enfants-là à apprendre le français, tant mieux. »

Philippe aussi aime bien s'impliquer dans la communauté francophone, mais comme il a déjà travaillé dans une garderie, il adore avant tout le contact avec les enfants. « Pour moi c'est magique de travailler avec les jeunes. Des fois c'est difficile parce qu'on n'est pas habitué de lire à voix haute. Ça m'a surpris de voir autant d'enfants en même temps mais ils aiment ça. Ils sont contents de parler avec des joueurs professionnels et moi ça me fait du bien mentalement. C'est comme un *boost* parce qu'ils sont tellement impressionnés, ils nous perçoivent comme si on était vraiment haut. Dans le fond, on est comme eux. C'est la même chose que si on était professeur ou autre chose mais ils nous perçoivent comme si on était un super héros parce qu'on passe à la télévision. C'est l'fun d'avoir une bonne influence sur eux. Côtoyer les jeunes, ça accroche un sourire à la fin de la journée. »

Espérons que le sourire qu'ils ont fait naître sur le visage de tous ces élèves saura aider à leur donner le goût de faire un saut à la bibliothèque...

Photo : Patricia Hélie

Philippe Girard et Patrice Denis, tout deux de l'équipe des Eskimos d'Edmonton, ont fait la lecture aux jeunes de l'école Maurice-Lavallée dans le cadre de la Semaine de la lecture.



Annie Bourret (APF)

Sur le bout de la langue

Métamorphoses

Qui reconnaît le lien entre *jour ouvrable* et *oeuvrer*? Peut-être bien les francophones du Canada, qui utilisent encore le verbe *oeuvrer* avec son tout premier sens, celui de travailler (p. ex., elle oeuvre dans la francophonie depuis 10 ans).

Le sort des mots me fait penser à celui des êtres humains: ils naissent, se développent, se «marient», ont des familles, se séparent, vieillissent puis meurent, comme *mugler* et *fringoter*, disparus au profit de *crier*. Une seule différence : certains ressuscitent! Ainsi, La Bruyère (1645-1696) avait dressé une liste de près de 50 mots qu'il considérait comme sortis de l'usage, dont *gentil*, *jovial*, *prouesse*, *courtois*, encore bien vivants de nos jours.

Avec *fragile* et *frêle*, le lien est beaucoup moins évident qu'entre *ouvrable* et *oeuvrer*. Ces mots qui ont la même origine mais une forme différente s'appellent des doublets. Dans ces «paires», l'un des mots est le résultat de l'évolution normale d'un mot latin en français (frêle, XIe siècle < *fragilis*), tandis que l'autre est une création tirée du latin ultérieurement (fragile, 1351 < *fragilis*). Plus un mot est près de sa forme latine, plus il y a à parier qu'il est de formation savante et plus récente que son doublet. En témoignent les verbes *livrer* (vers 980) et *libérer* (vers 1495), qui viennent tous deux du latin *liberare*.

Une signification peut glisser vers une autre. Harem a d'abord signifié «ce qui est défendu». On ne devrait pouvoir acheter, à la boucherie, que de la viande de bouc. Certains mots ont effectué des virages à 180 degrés. C'est le cas de l'expression *un remède de bonne -femme* (de «bonne fâme»), qui signifiait de «bonne réputation», du latin *bonas fama*, dont on retrouve des traces dans «fameux» et «mal famé». La prononciation du mot femme est peut-être bien à l'origine de la métamorphose graphique, mais comment expliquer le changement de sens? Autre changement, grammatical celui-là : remède ne devient masculin que vers 1350.

Le suffixe *-oune* est à la tête d'une famille de 325 rejetons bien canadiens, dont *bizoune* et *foufoune*, euphémismes qui diminuent le caractère sexuel des réalités désignées (pénis et fesses). C'est à cette famille qu'appartient le féminin de bozo, la... *bellezoune*. Est-ce parce qu'elle existe depuis le XVIIe siècle que certains membres de cette famille comptent jusqu'à 23 sens, par exemple cette *pitoune* qui désigne aussi bien un billot de bois qu'une petite fille ou une belle femme? D'autres, comme *minoune*, possèdent les significations carrément contradictoires de vieille auto ou de grosse voiture luxueuse. Enfin, certains sont des bricolages de l'anglais, comme *toune* (*tune*) et *balloune* (*balloon*).

Juste retour des choses, l'anglais a pareillement bricolé son terme *mortgage* (que nous appelons aujourd'hui hypothèque) à partir d'une expression combinant l'idée de gage (garantie ou rétribution) et de mort en ancien français et disparue de notre usage.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Bourses

Le temps est venu de chercher de l'argent « gratuit »

(EN) Bourses d'études, bourses d'entretien, subventions. Elles désignent toutes la même chose : des sommes d'argent destinées aux études et qui ne doivent pas être remboursées. Il n'est pas nécessaire d'être un génie pour y avoir droit, il suffit d'être un étudiant méritant et nécessiteux poursuivant des études supérieures. Aujourd'hui, en plus du rendement scolaire, la plupart des bourses visent aussi à récompenser l'engagement envers la collectivité ou des réalisations exceptionnelles dans des domaines tels que la musique et les sports.

« Le montant des bourses varie considérablement. Il peut s'agir de quelques centaines de dollars ou du paiement de toutes les dépenses reliées aux études postsecondaires. Ces bourses sont offertes par de nombreux organismes tels que des compagnies, des écoles, des syndicats, des clubs philanthropiques, des employeurs, des églises et des groupes sportifs. AGF dispose d'un programme de bourses pour 40 sortants du secondaire partout au Canada », affirme Eric Grove, vice-président du Marketing, Groupe de fonds AGF.

Entreprendre des recherches pour trouver des bourses est aussi simple que de cliquer avec la souris ou faire un appel téléphonique. Il suffit d'effectuer une recherche sur l'Internet, de s'informer auprès de conseillers en orientation ou d'en discuter avec sa famille et ses amis.

Voici certains sites Web à retenir pour la recherche de bourses : *The Parent's Guide to Finding Scholarships* - www.parentsguide.com/funding.html ou www.parentsguide.com/postsec.html (en anglais uniquement), Clé de l'aide financière sur le Web - www.fastweb.com/canada, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - www.cfs-fcee.ca/

D'autres bourses sont disponibles en téléphonant aux organismes suivants : La dynamique de la vie financière AGF au 1-888-642-4157, *Canadian Golf Foundation Scholarship* au (905) 849-9700 et IEEE Foundation - *McNaughton Scholarship* au (705) 743-7712.

« Chaque année, des sommes d'argent ne sont pas réclamées, car les étudiants ne croient pas posséder les compétences nécessaires pour gagner une bourse. Les bourses existent, mais il faut les trouver et en faire la demande », rappelle Eric Grove.

D'autres renseignements au sujet des bourses pour l'éducation postsecondaire peuvent être obtenus par l'entremise du programme *La dynamique de la vie financière AGF* sur Internet à www.agf.com/dynamique_de_la_vie_financiere, ou en communiquant avec les conseillers d'orientation des écoles secondaires locales.

As-tu vraiment besoin d'un prêt étudiant ?

Comment avoir moins recours aux prêts

(EN) Les frais de scolarité pour l'université et le collège qui montent en flèche forcent de plus en plus de gens à emprunter pour poursuivre leurs études et acquérir les compétences en demande sur le marché du travail. Environ 60 % des étudiants contractent un prêt pour payer une partie de leurs dépenses postsecondaires ; ce qui représente environ 400 000 étudiants au Canada !

À la fin de leurs études, certains étudiants se retrouvent avec une dette de 25 milles à 30 milles $. Bien que la plupart d'entre eux acquittent leur prêt des années après l'obtention de leur diplôme, d'autres se retrouvent dans l'obligation de déclarer faillite. Cette mesure nuit à leur cote de crédit et leurs relations futures avec des institutions financières.

« Pour éviter une dette accablante, les étudiants qui commencent leurs études postsecondaires doivent évaluer leurs besoins et leurs sources de revenu. Chaque étudiant doit déterminer s'il va travailler à temps partiel, recevoir de l'aide financière de membres de sa famille ou compter sur les prêts pour financer son éducation. De plus, il doit dresser une liste de ses besoins personnels, comme un nouvel ordinateur, les frais de scolarité, le loyer ou les loisirs », affirme Eric Grove, vice-président du Marketing, Groupe de fonds AGF.

Il peut être difficile d'établir ses priorités financières et de les respecter, mais il faut à tout prix éviter de demander des prêts et d'avoir une dette élevée le jour de l'obtention du diplôme.

« On a toujours dit que l'achat d'une maison constitue la décision financière la plus importante dans la vie d'une personne. Ce n'est plus le cas. L'éducation est devenue une décision à caractère financier au même titre que l'achat d'une voiture ou d'une maison », explique Eric Grove.

Aujourd'hui, les étudiants du premier cycle peuvent s'attendre à payer de 15 milles à 20 milles $ par année d'études. Cette somme couvre les coûts de subsistance, les frais de scolarité et peut-être même l'achat d'un ordinateur. Ces coûts peuvent diminuer si l'étudiant décide de vivre chez ses parents.

Il faut déterminer ses besoins afin de délimiter les coûts. Si un prêt étudiant est nécessaire, il faut absolument établir un budget selon ses besoins personnels et le suivre jusqu'au bout, peu importe les tentations. « Il faut prendre le temps d'établir un budget souple qui rendra la vie plus facile et procurera à l'étudiant les compétences de budgétisation nécessaires sur le marché du travail », ajoute Eric Grove.

Des renseignements au sujet des prêts étudiants et la budgétisation pour l'éducation postsecondaire peuvent être obtenus par l'entremise du programme *La dynamique de la vie financière AGF* sur Internet à www.agf.com/dynamique_de_la_vie_financiere, ou en communiquant avec les conseillers d'orientation des écoles secondaires locales.



Prix et bourses à la Faculté Saint-Jean



Photo: Nathalie Kermoal

Frank McMahon remet un prix à Warren Blanchet.

NATHALIE KERMOAL
Edmonton

Le jeudi 8 octobre, la Faculté Saint-Jean mettait en vedette ses lauréats de prix et de bourses. Voici la liste des principaux récipiendaires

- Médaille d'or des Pères Oblats: Michelle Penny
- Médaille d'or Marie-Louise Bruygeroux: Louise Théroux
- Prix du Consul général de France: Richard Bernier
- Prix du Consul général de France en langue et littérature françaises: Kathleen McLennan
- Bourse Jean Patoine: Maryse Ouellette et Anne Chailler
- Bourse Jean-Léon Côté: Warren Blanchet
- Bourse d'excellence Canadien National: Geneviève Carrier
- Bourse de l'A.C.F.A.: Chasity Beausoleil
- Bourse des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge: Monique Gondreau

Félicitations à tous et à toutes de la part du *Franco*.

Agence canadienne d'évaluation environnementale — Canadian Environmental Assessment Agency

Avis Public

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
Rapport d'étude approfondie
Projet de pipeline d'Alliance

Alliance Pipeline Ltd., au nom du partenariat d'Alliance Pipeline Limited, propose de construire et d'opérer la portion canadienne d'un réseau de transport de gaz naturel reliant le nord-est de la Colombie-Britannique et le nord-ouest de l'Alberta au mid-west des États-Unis.

Le projet comporte approximativement 1 565 km (970 milles) de canalisation principale et d'installations connexes partant d'un point à proximité de Gordondale (Alberta), jusqu'à un autre situé à la frontière canado-américaine, près de Elmore (Saskatchewan). On compte environ 770 km (480 milles) de conduites latérales et d'installations connexes en Colombie-Britannique et en Alberta.

La raison d'être du projet consiste à augmenter l'accès au marché pour la production du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, à fournir un lien entre les marchés gaziers nord-américains, et à augmenter l'approvisionnement total de gaz naturel mis à la disposition des consommateurs du mid-west des États-Unis et des marchés de toute l'Amérique du Nord.

En vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (la Loi), l'Office national de l'énergie (ONE), Pêches et Océans Canada (P&O) et l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) en tant qu'autorités responsables du projet, ont complété une étude approfondie de la proposition et ont soumis une copie du rapport à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'agence).

Conformément au paragraphe 22(1) de la Loi, l'Agence invite maintenant le public à formuler des commentaires sur les conclusions et les recommandations ainsi que sur tout autre aspect du rapport d'étude approfondie. Toutes les observations reçues par l'Agence seront intégrées au registre public du projet.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 3 novembre, 1998 pour soumettre leurs remarques dans la langue officielle de leur choix à l'agent chargé du projet à l'Agence

John McCauley
Agent de projets
Agence canadienne d'évaluation environnementale
200, boulevard Sacré-Coeur, 13e étage
Hull, QC K1A 0H3
Téléphone: (819) 994-5139
Télécopieur: (819) 997-4931
Courriel: john.mccauley@ceaa.gc.ca

NOTE: Tous les documents reçus au sujet du rapport sont de nature publique.

On peut consulter un exemplaire du rapport aux endroits suivants

Environnement Canada
4999-98e avenue, pièce 200, Edmonton, AB
Personne-ressource: Gloria Trimble
Tél.: (403) 95 -872

Agence canadienne d'évaluation environnementale
10157 104e rue
Édifice Revillon, Suite 100, Edmonton, AB
Personne-ressource: Farida Jetha, Tél.: (403) 422-1410

Bibliothèque publique de Grande Prairie
9910-99e avenue, Grande Prairie, AB
Personne-ressource: Pam, Tél.: (403) 532-3580

Bureau de poste de La Glace
La Glace, AB
Personne-ressource: Rose Anne Bekkerus
Tél.: (403) 568-2410

Bonanza Post Office & General Store
Bonanza, AB
Personne-ressource: Janet Turner, Tél.: (403) 353-3773

Et aux bureaux municipaux dans les régions suivantes de l'Alberta:

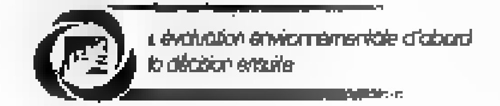
Onoway, Catherine Dunn, Tél.: (403) 967-5338
Fox Creek, Blaine Alexander, Tél.: (403) 622-3896
[redacted]**el**, Brenda Bauchman, Tél.: (403) 895-2010
Morinville, Bryce Walt, Tél.: (403) 939-4361
Vegreville, Jerry Danyluk, Tél.: (403) 632-2606
Wainwright, Ray Poulin, Tél.: (403) 842-3381
Whitecourt, Bud Winger, Tél.: (403) 778-2273

Pour obtenir une copie ou consulter le projet, veuillez communiquer avec:

Le centre des publications
Office national de l'énergie
444-7e Avenue S.-O., Calgary, AB T2P 0X8
courriel: orders@neb.gc.ca
Téléphone: (403) 299-3562 ou sans frais: 1-800-899-1265
Télécopieur: (403) 292-5503

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consulter:

Mona Butler, Tél.: (403) 299-3928



Canada

Plus de 29 millions de pneus mis au rebut chaque année

(EN) Les Canadiens mettent au rebut environ 29 millions de pneus chaque année, soit un pneu par personne. On estime qu'environ 25 % de ces pneus vont dans les sites d'enfouissement, 20 % sont déchiquetés et les 55 % restant sont réutilisés dans la fabrication de carburant à base de pneus, les ventes à l'exportation (sandales, etc.) et les applications en génie civil comme le revêtement routier.

Si nous pouvions faire durer nos pneus plus longtemps, grâce au bon entretien et au gonflage suffisant, nous devrions pouvoir économiser au moins un jeu de pneus au cours de la durée de vie de notre véhicule (300 $ - 600 $). Un jeu de pneus contient environ la même quantité d'énergie que neuf litres d'essence. 29 millions de pneus équivaut à gaspiller 261 millions de litres d'essence, soit suffisamment pour approvisionner en carburant 130 000 voitures pendant une année.

Pour obtenir des renseignements utiles sur la façon d'entretenir votre véhicule, visitez le site du *Bon Sens au volant* au http://auvolant.rncan.gc.ca ou appelez au 1 800 387-2000.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Livres en français, musique, vidéos, jouets, jeux d'ordinateur pour enfants de la maternelle et élémentaire. Appelez Audry au 922-5140 (anglais) (9-10)

Nous avons besoin d'une gardienne expérimentée pour nos 2 jeunes enfants: Nicolas (2 ½ ans) et Céleste (6mois), 3 jours par semaine, de 8h00 à 17h30 à partir du 26 octobre, près de l'Université (84e ave et 107e rue). Info: Stéphane ou Leigh au 439-1897 (23-10)



Souffle de Vie

Premiers soins standard avec le RCR - Niveau C

Dates: Le 24 octobre - 10h00 à 18h00
Le 7 novembre - 10h00 à 18h00

Prix: 80,00$ *certification reconnue internationalement
Composer le 434-1358 et demander Dominique

Téléphone (403) 466-8565

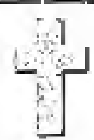


PATENAUDE COMMUNICATIONS

Jean Patenaude, réalisateur

Vidéo- radio - télévision

8408 - 56 rue, Edmonton, Alberta T6B 1H7 Canada



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système

Fabri Zone

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 96e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6525
Rés.: 466-3067
Téléc.: 463-2514

Abonnez-vous dès maintenant!



- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: .... **Province:** ....

Code postal: ....

Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)



201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: n.kermoal@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

266, rue Fir
Sherwood Park
464-2226



Century 21.

Paulette Maltais, B.Ed., M.A.
AGENTE IMMOBILIÈRE

A.L.L. Stars Realty Ltd.
312 Saddleback Road
Edmonton, Alberta T6J 4R7
Bureau 403-434-4700
Téléc.: 403-436-9902
Courriel: c21edm@aol.com



REALTY (1983) LTD
MEMBRE DU EDMONTON REAL ESTATE BOARD

Nous desservons Edmonton et la région

GUY C. HEBERT
200 - 14 RUE PERRON, ST-ALBERT (ALBERTA) T8N 1E4
Rés.: 459-5491 **Bur.: 459-7786** Téléc.: 459-0235

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

DR R.D. BREAULT

• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr J. Georges Sabourin

B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

CADRIN DENTURE CLINIC

Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

Dr Léonard Nobert

Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DUROCHER SIMPSON

AVOCATS

Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés

Contactez: Me Allan W. Damer, avocat

EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers

BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax: (403) 426-0982

Plainte de la Commission canadienne du blé :

La décision est rendue

Saskatoon

L'Office des transports du Canada a dernièrement rendu sa décision relativement à une plainte déposée par la Commission canadienne du blé contre la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CP).

Selon la Commission, le CP a manqué à ses obligations à l'égard des services liés au transport du grain pendant l'hiver de 1996-1997. La plainte a été déposée en vertu des articles 26, 37, et 113 à 116 de la Loi sur les transports au Canada.

La plainte de la Commission portait surtout sur le service ferroviaire au cours de l'hiver de 1996-1997. Celle-ci alléguait que le CP ne s'était pas acquitté de ses obligations en matière de services liés au transport du grain de l'Ouest canadien à destination des ports de la côte ouest, de Thunder Bay, des ports de la côte est du Canada et des États-Unis.

À la suite de l'analyse des faits présentés à l'Office, ce dernier a conclu que la capacité de l'ensemble du réseau ferroviaire du CP dans les couloirs de l'Ouest avait été sérieusement minée par suite de tempêtes, de blizzards et d'autres interruptions dues aux conditions météorologiques. En outre, le CP n'a pas été en mesure de répondre complètement à la demande établie par le groupe de la politique d'affectation des wagons (CAPG) quant au nombre de déchargements. L'Office a toutefois conclu que les ressources disponibles qui avaient été affectées pour le transport du grain à destination du port de Vancouver variaient par rapport à celles qui avaient été affectées au transport d'autres marchandises en vrac. L'Office juge que cet écart par rapport au grain était déraisonnable, compte tenu des circonstances, et il est d'avis que le CP a omis de fournir des installations convenables pour la livraison du grain de la Commission à Vancouver.

En ce qui concerne les mouvements à destination de Thunder Bay et des ports de la côte est canadienne, l'Office a conclu que le CP avait rempli ses obligations à l'égard du niveau de services.

Finalement, en ce qui concerne la fourniture de wagons à grain pour le transport du grain de la Commission aux États-Unis, l'Office a conclu que le CP n'avait pas assuré le niveau de services requis aux termes du contrat passé avec la Commission relativement au nombre de wagons-trémies. Cependant, selon l'entente voulant que le CP « déploie tous ses efforts » et l'entente verbale entre la Com-mission et le CP visant la fourni-ture de wagons à grain addition-nels, l'Office a conclu que le CP a rempli ses obligations.

L'Office est d'avis que le fait d'avoir précisé les obligations du CP quant au niveau de services qu'il doit offrir à la Commission suffit pour atténuer les préoccupations de cette dernière selon laquelle le transporteur a adopté des mesures discriminatoires. L'Office s'attend à ce que la compagnie ferroviaire se fonde sur la décision de l'Office relativement à l'exploitation de ses activités futures.

L'Office est un tribunal administratif du gouvernement fédéral qui joue un rôle quasi judiciaire. Ses procédures sont régies par les règles de justice naturelle qui assurent à toutes les parties qui portent plainte un traitement juste et équitable.